



Sommaire : Edito

Par **Michel ROUE**
Secrétaire de l'UD du Finistère

- Edito - Michel Roué p 1
- Les luttes p 2 & 3
 - Pontivy le 5 avril
 - Morlaix le 12 avril
 - Carhaix le 29 mars
 - Barre Thomas, refus des licenciements par l'Inspection du travail
- Enquête parue dans l'Express et le Figaro sur l'audience des syndicats p 3
- 3 questions à Jacques Paugam sur la 3^e rencontre des C.E. p 4
- Les congrès p 4
 - UL de Quimper
 - UL de Lannion

- Naître et se soigner au Pays
- Agir pour le Service Public de santé

Deux problématiques essentielles pour un travail commun de la C.G.T., entre le champ territorial et le champ professionnel.

Au mépris des besoins de la population, au nom d'une logique purement comptable et avec une vision libérale de l'hôpital, une offensive sans précédent a lieu contre le service public de santé. La Bretagne et particulièrement le Finistère sont touchés.

Fermetures de services de chirurgie et maternité, arrêt des urgences, restructurations, transferts des services allogreffe et neuro chirurgie de Brest à Rennes, autant de décisions qui tombent les unes après les autres. Les salariés, les professionnels de santé, les populations ne se laissent pas faire :

- * manifestation à Carhaix pour la défense de l'hôpital avec plus de manifestants que d'habitants (7 000),
- * rassemblements pour le maintien de allogreffe à Brest,
- * salariés des hôpitaux en Ile et Vilaine.

Il est donc nécessaire de prendre en compte toutes les dimensions : la C.G.T., le syndicalisme dans son ensemble et agir à la fois avec les salariés et avec la population.

Dans ce cadre, la C.G.T. a un rôle particulier et prépondérant à jouer et ce rôle ne peut être efficace qu'en travaillant dans la C.G.T. De ce point de vue, les choses avancent :

* Travail en commun sur l'hôpital de Carhaix entre le syndicat, l'union des syndicats de santé, l'UL et l'UD.

- * Un tract de 4 pages sur la santé publique dans le Finistère, tiré à 15 000 exemplaires et construit ensemble, USD santé, UD et UL.
- * **le 18 avril**, une réunion des syndicats de la santé avec le collectif régional protection sociale a lieu .
- * **le 23 avril**, une rencontre de l'ensemble des organisations syndicales de la santé a lieu avec l'ARH .
- * **Le 25 avril**, la C.G.T. Bretagne rencontre l'ARH pour lui préciser son point de vue et ses appréciations, après la rencontre du 18 avril entre les USD et le Comité Régional.



Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr

mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr

Tél. 02 99 65 45 90

Fax : 02 99 65 24 98

Directeur de la
publication :

Christian PELTAIS

I.S.S.N. : 1258-7745

C.P.P.A.P. : 0708 S 07992

Bimensuel - 0,15€

LES LUTTES

Le 5 avril 2008 une manifestation a rassemblé 1500 personnes pour la défense de l'emploi à Pontivy, à l'appel du Syndicat CGT Dandy, de l'UL de Pontivy, de l'UD du Morbihan et de la FNAF

Cette manifestation a été organisée pour s'opposer à l'annonce du projet de fermeture du site Dandy.

Rappel des faits :

- **Unicopa voudrait supprimer tous les emplois chez Dandy 238 CDI + 50 intérimaires et une centaine de saisonniers.**
- **Depuis qu'Unicopa a repris Dandy, ce groupe n'a cessé d'agresser les salariés.**
- **En 1993, Unicopa ferme son atelier de découpe à St Jean Brevelay et mute 120 salariés chez Dandy.**

En 1994, au nom de la compétitivité et de la rentabilité Unicopa demande à ses salariés de « travailler plus pour gagner moins sinon on ferme l'usine ». 132 personnes ont refusé cette pratique, humainement indigne, et se verront licenciées. Quatre ans plus tard, ces licenciements sont déclarés nuls. Ces personnes percevront alors des dommages et intérêts conséquents.

1999-2001, Unicopa reçoit des fonds publics importants : 6 millions d'euros d'avance remboursable sous condition du maintien de l'emploi.

En 2006, 3,5 millions d'euros d'avance remboursable

versés par l'Europe pendant la grippe aviaire, pour le maintien des emplois, sont transformés en subvention en janvier 2008.

A cela, s'ajoutent les exonérations de cotisations sociales jusqu'à 160% du smic au nom de l'emploi.

Rappelons que l'argent public ne doit pas servir à supprimer les emplois mais bien à les maintenir.

En 2007, Unicopa, suite à un accord passé avec trois industriels locaux, fait miroiter la sauvegarde de la filière volaille en centre Bretagne. Résultat suppression de 82 emplois.

Aujourd'hui, c'est aux emplois de Dandy que ce groupe voudrait s'attaquer. Industriellement, rien ne justifie cela. En effet, Dandy n'arrive pas à satisfaire ses clients et demande à ses salariés d'effectuer des heures supplémentaires.

Un tel projet inhumain entraînerait une violence morale et financière, une situation intenable voire dramatique pour des centaines de familles.

Les salariés avec la CGT demandent fermement au groupe Unicopa de maintenir leurs emplois sur le site même de Dandy à Pontivy. **A ce jour, plus de 6000 pétitions ont été signées et l'action continue (rencontre avec le Préfet, avec le Député...**

500 manifestants à Morlaix le samedi 12 avril 2008



- P** → Exiger que la Direction Territoriale Ouest de France Telecom écoute enfin les salariés, dans leur proposition d'installer à Morlaix un Service d'Assistance aux utilisateurs du Fixe.
- O** → Exiger le droit de « Vivre et Travailler au Pays » et s'opposer au déménagement des territoires organisé par des politiques publiques qui cassent les services publics de proximité.
- U** → Dénoncer le danger du projet de loi sur l'emploi dans la fonction publique qui va venir prochainement en débat au parlement et qui prévoit de développer la précarité et d'instaurer une mise en disponibilité sans salaire ni droit à la retraite qui équivaut à un licenciement.
- R** → Exprimer la volonté des personnels à s'unir pour étendre l'action contre les projets néfastes pour l'emploi de la Direction de France Telecom, de celle de la Poste qui veut supprimer 3 Centres de Tri Postal en Bretagne et des centaines d'emplois à la distribution, de celle de nombreux services publics (Tribunaux, Perceptions, Hôpitaux, Education Nationale...).

Manifestation pour le Centre Hospitalier de Carhaix



L'annonce du directeur de l'ARH de fermer la maternité et la chirurgie du Centre hospitalier de Carhaix, n'aura pas laissé sans réaction la population du Centre Bretagne qui n'entend pas laisser liquider des services qui répondent à un besoin de proximité.

Cette fermeture entraînerait une mise en danger évidente de la population, en la plaçant à 50 km du plus proche établissement hospitalier : Morlaix.

Suite à cette annonce, entre 7 000 et 10 000 personnes du Centre Bretagne ont manifesté, le 29 mars à Carhaix.

Cette mobilisation s'appuyait sur les 28000 signatures récoltées pour exiger le maintien de tous les services et le développement de nouvelles compétences sur l'hôpital.

Carhaix, le Centre Bretagne, doivent vivre et se développer pour permettre aux générations actuelles et futures d'y vivre et travailler.

Le maintien de toutes les activités est la seule garantie de la sécurité des populations. C'est aussi une nécessité pour un développement harmonieux du territoire.

En effet, quelle grande entreprise viendrait s'installer dans la région de Carhaix sans infrastructures médicales et hospitalières performantes ?

Sur la C.G.T., il y a un véritable avenir pour l'hôpital de Carhaix car il y a vraies compétences médicales et de réelles perspectives de développement.

La mobilisation va se poursuivre. Cette première journée du 29 mars en appellera d'autres.

Barre Thomas

Décision de l'inspection du travail

Le vendredi 4 avril 2008, l'Inspecteur du travail a rendu sa décision dans l'enquête contradictoire au sujet des deux projets de licenciement d'Alain Le Bras et de Sylvain Selon. L'inspecteur a donc refusé nos licenciements en arguant sur le fait que la représentativité syndicale était en danger en l'absence des deux dirigeants du syndicat. Il n'a pas reconnu de faits discriminatoires à propos de nos licenciements bien qu'à nos yeux la Direction avait pour but de saborder la CGT.

Nous sommes malgré tout satisfaits du résultat. Il est bien certain que la Direction avait prémédité son coup et qu'elle aurait été contente de se débarrasser des syndicalistes gênants voire même du syndicat. Surtout quand on sait qu'elle a réussi à licencier Régis Douard avec l'accord de l'inspecteur.

La Direction n'a pas fait appel de la décision de l'inspecteur. Mais aurait-elle pu faire autrement car elle ne l'a pas fait pour le délégué FO et pour les deux délégués CFTC. Alain et moi avons donc repris le travail ce matin. Nous restons mobilisés pour les salariés qui ont été licenciés et ceux qui restent dans l'entreprise. Nous appellerons à un rassemblement devant le tribunal de grande instance dès que nous aurons la date du procès. Pour Régis nous sommes partis sur une procédure au tribunal administratif avec l'aide d'un avocat et nous espérons bien qu'il sera réintégré.

Sylvain SELON—Secrétaire syndicat CGT

Enquête au-dessus de tout soupçon

L'enquête parue dans l'Express et le Figaro de la première semaine d'avril, est riche d'enseignements.

Premier constat : on observe un décalage entre la proximité des salariés envers les syndicats et le nombre d'adhérents dans chaque organisation. Ainsi, la C.F.D.T. revendique 800 000 adhérents, soit 12 % de plus que la C.G.T. Pourtant 21 % des salariés interrogés se sentent plus proches de la C.G.T., 14 % de la C.F.D.T. et 9 % de F.O.

Cela offre des perspectives aux évolutions nécessaires dans notre pratique et l'image que nous donnons du syndicalisme, notamment chez les jeunes. A l'opposé d'images reçues, d'idées que quelquefois nous véhiculons nous-mêmes, sur le manque d'intérêt que les jeunes porteraient au syndicalisme. C'est de la C.G.T. que les 18/24 ans s'estiment le plus proche : 24 %, loin devant la C.F.D.T. et F.O. avec 7 et 8 %.

Il reste qu'aujourd'hui 1/3 des salariés ne se sent proche d'aucune organisation syndicale.

Second constat, l'image des organisations syndicales est plutôt bonne : 60,4 % des salariés déclarent en avoir une opinion favorable, 68 % qu'elles défendent les intérêts des salariés.

De plus, une large part des interrogés envisagerait de se syndiquer si cela leur permettait de faire entendre leur voix dans les grands débats nationaux ou leur point de vue dans la gestion de l'entreprise, pour défendre les droits dans leur société ou leur intérêt personnel.

Une situation qui, bien sûr, doit interpeller la C.G.T. tout entière.



Jacques Defortescu pour *EspacElus* a interrogé Jacques Paugam, responsable de la 3^e rencontre des CE de Bretagne

EspacElus : Quel est l'objet de ce salon ?

Jacques Paugam : Pour cette troisième édition, il nous a semblé indispensable de retravailler les liens entre les militants des Comités d'entreprise et organismes équivalents du point de vue syndical, pour éviter qu'on ait d'un côté l'activité syndicale et de l'autre l'activité C.E. Les militants

syndicaux qui ont un mandat dans les C.E. voudraient que leur mandat soit mieux pris en compte en tant que tel par l'organisation syndicale. On a besoin de travailler « ensemble » cette question. Cela impose de se préoccuper de formes et de réponses nouvelles par rapport à des vécus dans les entreprises, d'échanger les expériences. Il y a un risque de nous faire happer par les stratégies patronales, industrielles, par les stratégies qui consistent à conditionner les Institutions Représentatives du Personnel (IRP) pour en faire un terrain de consensus patronal et faire de cet IRP qu'est le CE un véritable laboratoire de la politique patronale. Nous avons besoin également de réfléchir sur la mutualisation, pas seulement celle concernant les questions du tourisme social.

EspacElus : Justement, tu évoques les CE comme

créateurs de lien social, qu'est-ce que cela veut dire ?

Jacques Paugam : C'est leur rôle depuis leur création en 1945, et nous avons besoin d'y revenir en 2008. Compte tenu de la volonté du patronat et du gouvernement de remettre en cause les acquis sociaux des salariés par les tentatives d'individualisation, les CE peuvent créer du lien social y compris hors de l'entreprise par les pratiques sportives, culturelles, par les liens tout naturels avec des associations comme le secours populaire, des associations de défense de locataires, etc. Le CE d'une entreprise doit pouvoir dépasser le cadre des seuls salariés de l'entreprise. Nous n'avons pas les réponses à toutes les questions et à l'occasion d'initiatives comme celle-là, nous pouvons faire émerger des idées neuves, tenter de nouvelles expériences.

EspacElus : Quel bilan fais-tu ?

Jacques Paugam : Nous avoisinons les 300 participants sur une journée et demi de salon. C'est insuffisant au regard des enjeux qui sont les nôtres aujourd'hui. Evitons les réponses convenues et construisons avec les élus des CE eux-mêmes, avec les militants de la CGT investis dans la dimension inter-professionnelle. Sous quelle forme allons-nous installer de nouveaux outils et pour quoi faire ? Nous réfléchissons à la mise en place sur les quatre départements bretons d'organismes de coordination de l'activité CE, suivant les possibilités de chacune de nos organisations départementales.



LES CONGRES

QUIMPER Les 10 et 11 avril s'est tenu le congrès de l'Union Locale des Syndicats de Quimper.

102 délégués représentant plus de 80 % des syndiqués de l'Union Locale étaient présents. Les débats durant ces 2 jours ont surtout porté sur les évolutions à apporter à cette structure de proximité.

Les délégués ont décidé que les syndicats doivent s'impliquer beaucoup plus dans l'activité, en particulier sur la mise en place de collectifs de zones industrielles, de bassins d'emploi. 19 camarades ont été élus à la nouvelle Commission Exécutive, qui se réunira le 23 avril 2008 afin d'élire le nouveau bureau ainsi que son Secrétaire Général et le Responsable à la Politique Financière.

LANNION Le congrès de l'UL de LANNION s'est tenu le 11 avril 2008.

Le congrès a réuni 50 camarades venant de 30 bases syndicales. 17 entreprises du privé étaient représentées. Le rapport introductif invitait à débattre de la situation économique et sociale tant locale que nationale à partir du vécu dans les entreprises et services de la localité. Puis le rapport amenait des éléments de réflexion relatifs au rôle de l'UL ainsi que sur le déploiement de la CGT sur le territoire. La discussion est partie des nouvelles menaces pour l'emploi dans les télécoms : activité dominante sur la zone d'activité de Lannion. Avec les annonces très inquiétantes d'arrêt d'études et de suppression d'emplois de chercheurs et de personnels de soutien à FTR&D Lannion (entre 80 et 90).

La discussion a permis de donner des éléments de confiance dans la syndicalisation et le syndicalisme CGT. Avec des exemples de renforcement notamment à FTR&D où une dizaine d'adhésions a été enregistrée depuis l'annonce des suppressions d'emplois. Adhésions sans limite « sociologique », des ingénieurs comme des employés.

Le congrès de l'UL a pris l'engagement de constituer un syndicat local du commerce au cours des prochains mois et de travailler dans la même direction sur le secteur de la construction. Deux thèmes de débat étaient prévus l'après midi : les retraites et les élections prud'homales. Un collectif « Prud'hommes » s'est constitué animé par un camarade du bureau de l'UL Jean GONZALEZ.

Le congrès s'est achevé par l'élection du bureau de l'UL, constitué de 11 membres dont 5 nouveaux. Françoise LE LOARER a été réélue secrétaire de l'UL.